



## Appel A Idées de Projets innovants

# Eau et gestion de l'eau en agriculture/agroalimentaire/aquaculture, sylviculture, industrie du bois

**Du 28 février au 23 avril 2018**

En marge du salon de l'agriculture 2015, les **10 pôles de compétitivité** *Agri Sud-Ouest Innovation ASOI, Céréales Vallée, IAR le pôle de la bioéconomie, Qualiméditerranée, Qualitropic, Terralia, Valorial, Végépolys, Vitagora et Xylofutur* ont décidé de se structurer et d'accroître leurs partenariats au sein du **Club Sully**. Aquimer les a rejoints en 2016 et Qualimed et ASOI ont fusionné en 2017.

Cette initiative vise à affirmer les spécificités des filières **agricoles, agro-industrielles, aquacoles et halieutiques, sylvicoles/agroforestières et de l'industrie du bois** vis-à-vis des autres filières.

Le Club Sully souhaite ainsi renforcer les actions des pôles dans les politiques « **Agriculture Innovation 2025** » et « **Nouvelle France Industrielle** » de l'Etat (notamment les axes Alimentation intelligente, Nouvelles ressources et Villes Durables).

L'objet est notamment de proposer des solutions qui répondront aux enjeux de l'agriculture, de la sylviculture/agroforesterie, de l'aquaculture et de la pêche, de l'industrie agroalimentaire et de la bioéconomie, par l'agro-écologie, le numérique et la robotique, le Big Data, le biocontrôle, la génétique et les biotechnologies, etc.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce premier **Appel A Idées de Projets (AAIP) porté conjointement par les 10 membres du Club Sully et en partenariat avec les pôles de l'eau Aqua-Valley, Dream et Hydreos**; sur la thématique de « **L'EAU ET LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE** »

### **Contexte et thématiques ciblés pour cet AAIP :**

Changement climatique, raréfaction de la ressource en eau, qualité sanitaire de l'eau « alimentaire ». Nous avons plus que jamais besoin d'optimiser l'utilisation de l'eau en agriculture, aquaculture, sylviculture/agroforesterie et en industries agroalimentaires et industries du bois.

**En agriculture, aquaculture et sylviculture/agroforesterie**, les enjeux d'innovation sont :

- L'amélioration de la performance d'utilisation de l'eau en agriculture : matériels intelligents, techniques et systèmes culturaux, outils de pilotage et connaissances des besoins en eau des cultures, progrès génétiques ;
- La maîtrise de la qualité de l'eau en entrée et en sortie de l'exploitation ;

- La valorisation des eaux usées ou prétraitées pour limiter la pression sur la ressource en eau conventionnelle tout en veillant à garantir la sécurité sanitaire des produits attendus ;
- L'amélioration de l'offre en eau pour l'agriculture par des pratiques agro-environnementales et solutions innovantes, y compris au service de l'intégration territoriale des projets (sciences humaines et sociales) ;
- Sur l'aval, les enjeux sont de développer des procédés économes en eau avec un recyclage efficace des eaux.

**En industrie agroalimentaire**, l'eau est également très présente à presque toutes les étapes de production :

- Incorporation dans l'aliment (eau « ingrédient » incorporée sous forme liquide, glace ou vapeur),
- Utilisation dans un process au contact de l'aliment (lavage, blanchiment, transport hydraulique, etc ...),
- Utilisation technique, sans contact avec les matrices alimentaires (échangeurs thermiques),
- Utilisation pour le nettoyage en place, des outils et matériels, pour l'hygiène des personnels.

Ici les enjeux d'innovation pour les industries agroalimentaires reposent notamment sur :

- Le développement de process de transformation conduisant à la réduction de la consommation d'eau ;
- L'amélioration du recyclage et la réutilisation de l'eau dans les process en relation avec la qualité des produits ;
- L'amélioration des techniques de traitement des eaux usées ;
- Les solutions de valorisation des effluents dans une perspective d'économie circulaire (ex : intérêt agronomique, extraction de composés d'intérêt...)
- L'amélioration de la performance d'utilisation de l'eau : suivi des consommations, suivi des dérives, outils de pilotage
- Maîtrise de la qualité de la production et des rejets par des outils de métrologies innovantes

**N'hésitez pas à nous solliciter si votre (idée de) projet s'inscrit dans l'une (ou plusieurs) de ces thématiques.**

## **Exemple de thématiques éligibles**

- **Mesure de l'état hydrique des sols et des plantes : il s'agit d'obtenir une mesure fiable au plus près du besoin hydrique de la plante, spatialement représentative et acceptable sur le plan économique** (mesure par capteurs fixes, embarqués télédétection, etc.)
- **Les apports en eau à la parcelle /exploitation :**
  - Optimisation de la gestion de l'eau : OAD (sol, climat - BDD météo, cultures...), matériels intelligents, pratiques agro-environnementales permettant de mieux gérer l'offre en eau ;
  - Maîtrise de la qualité de l'eau pour l'irrigation : pratiques agroenvironnementales,
  - Re-use (réutilisation des eaux usées),
- **L'utilisation de l'eau dans la transformation agroalimentaire,**

- **La gestion de l'eau en sylviculture/agroforesterie et aquaculture.**

## Qui peut déposer ?

- Vous pouvez être une entreprise, un institut technique, un laboratoire de recherche **adhérent à l'un des 10 pôles du Club Sully ou des pôles de l'eau**. Le projet finalisé, via l'accompagnement apporté par le(s) pôle(s), devra idéalement être collaboratif (à minima 2 acteurs économiques et un acteur de recherche) et porté par une entreprise.
- Vous pouvez être un acteur de la filière sylviculture/agroforesterie, agricole, aquacole et agroalimentaire/agro-industriel, mais aussi un agro-fournisseur, un équipementier, etc..., ayant la volonté de développer une innovation dans les filières agricoles, agroalimentaires et industries du bois (papeteries, bioraffineries...)

## Quels sont les critères d'éligibilité ?

Les critères suivants permettront d'évaluer l'éligibilité de votre (idée de) projet :

- **Son caractère innovant**  
"Innovant" signifie pouvant conduire au développement d'un nouveau produit (ou à une amélioration notable), d'un nouveau procédé ou d'un nouveau service. L'objet de votre projet doit être de mettre en œuvre des travaux de R&D pour atteindre cet objectif.
- **Son approche marché**  
Au-delà du caractère innovant de votre projet, celui-ci doit apporter un retour sur investissement économique (en termes de qualité de la production, de productivité...) ou vous permettre de développer vos marchés. Il doit permettre le développement d'activité (croissance de CA, d'emploi...)
- **Son caractère collaboratif**  
Les pôles privilégient les projets collaboratifs qui, une fois finalisés, regrouperont au moins deux entreprises et un laboratoire de recherche public (ou un centre technique ou équivalent).

## Quels sont les avantages de cet appel à (idées de) projet ?

En répondant à cet appel, vous pourrez :

- Bénéficier d'**un réseau très large et complémentaire composé de l'ensemble des adhérents des 10 pôles de compétitivité (2 645 adhérents au total)** tant scientifiques, techniques qu'industriels pour **trouver les meilleurs partenaires pour réaliser votre projet !**
- Bénéficier d'un accompagnement par les équipes des pôles pendant 1 an pour vous aider à faire avancer votre idée jusqu'à sa concrétisation,
- Avoir un relais de communication (sites des pôles, communiqué de presse, participation salon pour relayer l'annonce de l'AAIP),
- Favoriser les partenariats croisés entre les différentes compétences des adhérents des pôles de compétitivité du Club Sully et des pôles de l'eau,
- Accéder à des financements spécifiques aux pôles de compétitivité (FUI, PSpC...) ou plus ouverts (Investissements d'Avenir, Ministères, Régions, Europe...).



**NB : il n'y a pas de budget spécifique dédié à cet appel (les pôles vous aideront à flécher vers le dispositif répondant le mieux à la typologie du projet).**

## **Comment se déroule cet appel à idées de projet ?**

### **1 - Vous déposez votre (idée de) projet**

L'appel est ouvert à partir du 28 février 2018.

Pour soumettre une idée ou un projet, il vous suffit de compléter le formulaire de candidature à télécharger et de le renvoyer à votre pôle contact avant le 23 avril 2018. Un chargé de projet vous recontactera pour préciser votre idée et votre besoin d'accompagnement si nécessaire.

### **2 – Les pôles accompagnent les projets sélectionnés**

Si votre idée de projet est sélectionnée, vous pourrez bénéficier de l'accompagnement des pôles pour :

- trouver des partenaires,
- formaliser votre projet,
- solliciter des financements auprès des guichets existants et ainsi pouvoir conduire votre projet jusqu'à sa réussite.

Ces (idées de) projets seront ensuite répartis entre les pôles pour un accompagnement plus personnalisé, en fonction de la localisation géographique du porteur, de la thématique du projet ou de la filière concernée.

Un suivi personnalisé vous sera proposé.

## **Confidentialité**

Les pôles portent une attention forte aux attentes de confidentialité des porteurs d'idées et de projets dans leur travail d'ingénierie de projets innovants : clause de confidentialité dans tous les contrats des personnels accompagnant, procédure de respect de la confidentialité dans l'étude par le pôle de la labellisation des projets, signature d'accord préalable entre les futurs partenaires de projets, accompagnement dans la formalisation d'accord de consortium. Ainsi la diffusion de votre idée sera limitée aux salariés des pôles ayant à sélectionner les idées et à les accompagner.

## Vos contacts auprès des pôles :

### **AGRI SUD OUEST** **CEREALES VALLEE** **INNOVATION**

**Nicolas Nguyen the**  
*Responsable projets*  
*européens*

Tél : 04 67 04 75 81  
nicolas.nguyen-the@  
agrisudouest.com



**Geoffrey Perchet**  
*Responsable projets*  
Production Agricole  
Durable

Tél : 04 73 33 71 92  
geoffrey.perchet@  
cereales-vallee.org



### **IAR**

**Carole Leverrier**  
*Responsable Projets*  
Ressources  
Renouvelables  
**Sandrine Dereux**  
*Responsable Projets*

Ingrédients  
Tél : 03 23 23 25 25  
[leverrier@pole-iar.com](mailto:leverrier@pole-iar.com)  
[dereux@pole-iar.com](mailto:dereux@pole-iar.com)



### **QUALITROPIC**

**Graziella TOSTAIN**  
*Chargée de*  
*mission Animation*  
*Réseau & Relations*  
*Recherche*

Tél : 02 62 97 10 88  
[graziella.tostain@  
qualitropic.fr](mailto:graziella.tostain@qualitropic.fr)



### **AQUIMER**

**Angeline PIGNON**  
Directrice Adjointe

Tél : 03 21 10 78 98  
contact@  
poleaquimer.com



### **TERRALIA**

**Annabelle PAYEN**  
*Responsable*  
*Innovation*

Tél : 04 32 40 37 66  
annabelle.payen@  
[pole-terralia.com](http://pole-terralia.com)



### **VALORIAL**

**Régis DEL FRATE**  
*Responsable*  
*Projets*

Tél. : 02 99 31 45 08  
[regis.delfrate@  
pole-valorial.fr](mailto:regis.delfrate@pole-valorial.fr)



### **VEGEPOLYS**

**Cécile ABALAIN**  
*Directrice technique*  
*Innovation*

Tél : 02 22 06 41 17  
cecile.abalain@  
vegepolys.eu



### **VITAGORA**

**Marine BOURSIER**  
*Responsable*  
*Projet*

Tél 06 73 85 97 45  
[marine.boursier@  
vitagora.com](mailto:marine.boursier@vitagora.com)



### **XYLOFUTUR**

**Marina LOPEZ GUIA**  
*Chef de Projet*  
*Chimie du Bois*

Tél. 06 15 25 62 16  
marina.lopezguia@  
xylofutur.fr



## En partenariat avec les pôles Eau

